



## CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997

N° de dossier :

**DILGER-GARROT-3078**

Date de commande : 13/09/2016

Date de visite : 13/09/2016

### 1 - Désignation du bien à mesurer

Adresse : 57 A Rue d'Auxonne 21000 DIJON

Nature du bien : Appartement

Etage : 6ème Etage

Lot(s) : 80 85 24 504

Date de construction : 1969

### 2 - Le propriétaire/bailleur du bien

Nom, prénom : M. et Mme Jérôme DILGER

Adresse : 57 A Rue d'Auxonne

Code Postal : 21000 DIJON

### 3 - Description du bien mesuré

Pièce désignation	Superficie carrez (en m <sup>2</sup> )
Entrée	5.125
Cuisine	11.12
Séjour	17.42
Placards séjour	1.70
Placard entrée	1.304
Chambre 1	10.326
Chambre 2	12.980
Salle de bains	4.533
W.C.	1.666

4 - Superficie privative totale du lot : **66.17 m<sup>2</sup>**



## 5 – Autres éléments constitutifs du bien non pris en compte

Pièce désignation	Superficie hors carrez (en m <sup>2</sup> )
Balcon	5.20
Cave	2.20
Garage	14.80

## 6 - Superficie annexe totale du lot : **22.20 m<sup>2</sup>**

- La présente attestation ne préjuge nullement de la situation juridique des locaux mesurés. Nous n'avons pas eu accès au règlement de copropriété et à l'état descriptif de division de l'immeuble et au plan du lot concerné dans lequel sont situés les dits locaux. Nous ignorons donc si la surface mesurée correspond à celles des parties privatives d'un lot de copropriété telle qu'elle est définie par la loi n°96.1107 du 18 décembre 1996 et par le Décret n° 97.532 du 23 mai 1997.

Le présent rapport, établi par Mr Christophe OSTROWSKI, ne prendra sa pleine validité et engagera la responsabilité de ce dernier qu'après le complet règlement des honoraires.

Observation : le règlement de copropriété ne nous ayant pas été soumis, la responsabilité de la société se voit déchargée quant à l'exactitude de la désignation et de la constitution du lot de copropriété ci-dessus défini. Les surfaces annoncées sont donc celles occupées par le demandeur.

Intervenant : Christophe OSTROWSKI

Fait à : LONGEAULT

Le : 13/09/2016

: